

Régions floristiques.—Les opinions diffèrent grandement chez les botanistes quand il s'agit de diviser le Canada et les Etats-Unis en régions floristiques naturelles. Quatre seulement des systèmes proposés sont considérés ici.

En tant qu'il s'applique au Canada, le système proposé par Merriam²⁰ consiste en six zones dont trois, arctique, hudsonienne et canadienne, sont transcontinentales. Du nord au sud viennent ensuite la zone de transition, comprenant la véritable prairie, et la zone alléghanienne, comprenant une partie du Manitoba méridional, une partie de l'Ontario méridional et les parties du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse qui touchent à la baie de Fundy. La sixième zone, la zone carolinienne, comprend la région de l'Ontario méridional, au sud de la ligne allant de Hamilton à Sarnia.

Basant ses subdivisions sur la distribution des arbres, Sargent²¹ ne reconnaît que trois régions au Canada, au sud de la région arctique. La section du nord-est comprend la région à l'est de la ligne allant de la montagne Wood en Saskatchewan à l'embouchure du fleuve Mackenzie. La section des Montagnes Rocheuses comprend une large zone de chaque côté de cette chaîne, tandis que la section du nord-ouest renferme les montagnes Selkirk et la moitié occidentale de la Colombie Britannique et du Yukon.

Harshberger²² reconnaît sept régions phytogéographiques au Canada. Ce sont: (1) la zone arctique; (2) la zone sub-arctique ou de la forêt conifère septentrionale; (3) la région du St-Laurent-Grands Lacs, qui s'étend à l'ouest jusqu'au lac Winnipeg; (4) la région des Prairies; (5) la région des Montagnes Rocheuses, qui s'étend à la frontière septentrionale de la Colombie Britannique; (6) la région Sitkan, comprenant la zone côtière tempérée du nord-ouest qui s'étend de l'anse Cook au 51^e parallèle et renferme la partie septentrionale de l'île de Vancouver; (7) la région colombienne, s'étendant au Canada des environs du coude du fleuve Fraser à la frontière internationale. La plupart des régions énumérées se subdivisent en outre en zones plus petites.

Macoun et Malte²³, dans leur revue de la flore canadienne, divisent le pays en onze régions floristiques qui sont les suivantes: zone arctique, zone forestière sub-arctique, zone des essences de bois dur, zone carolinienne, prairie (avec trois subdivisions), contreforts des Montagnes Rocheuses, Montagnes Rocheuses proprement dites, chaîne des Selkirk, chaîne côtière, île Vancouver et zones arides de la Colombie Britannique. Dans ce système, la zone forestière subarctique comprenait la zone hudsonienne et une partie de la zone canadienne de Merriam; tandis que la prairie était à peu près la même que la zone de transition de Merriam.

Dans la délimitation actuelle des frontières des régions floristiques, qui est à peu près la même que celle antérieurement proposée par l'auteur¹⁶ de cet article, le Canada a été divisé en six régions: arctique, transcontinentale, orientale, inter-lacustre ou carolinienne, prairie, et occidentale. Plusieurs de celles-ci, particulièrement la zone occidentale, peuvent être divisées en régions plus petites ayant une flore distinctive. Les limites de ces six régions paraissent sur la carte à la page suivante. Comme il y a un certain chevauchement des flores de deux régions quelconques où elles se rencontrent, les limites susmentionnées ne doivent pas être interprétées trop strictement. Les traits caractéristiques de chacune des régions floristiques sont donnés plus bas sous les sous-titres respectifs. La distribution des plantes à graines du Canada est discutée d'une manière un peu détaillée sous ces six régions; il y a pour chacune une esquisse des facteurs caractéristiques du climat ou de la physiographie qui sont susceptibles d'exercer une influence régulatrice sur la vie végétative dans cette région.